

<https://www.sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1124>



Ça suffit comme ça ! Reprenons l'offensive !

- DOSSIERS
- Idées / analyses

Date de mise en ligne : mercredi 27 août 2014

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Les moyens sont insuffisants. Le ministère le reconnaît lui-même, les créations de postes vont essentiellement être absorbées par la formation initiale des enseignantes et par la hausse démographique.

Nous allons être contraints à travailler avec un nombre trop élevé d'élèves par classe, à renoncer aux dédoublements dans le second degré, à mendier des projets à des partenaires territoriaux et privés, à être de plus en plus en concurrence entre équipes, entre écoles, collèges et lycées, pour obtenir des miettes. Dans de nombreux départements, les créations de postes ne couvrent même pas la hausse démographique, et cela se traduira par une hausse d'élèves par classe. Dans tous les cas, nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage de nos élèves, qui s'étaient tant dégradées, ne vont pas s'améliorer. L'austérité, c'est nous et nos élèves qui la payons !

Les réformes iniques vont entrer en vigueur, désorganisant totalement notre travail. Nous avons pu constater l'année dernière l'ampleur des dégâts occasionnés par l'application de la réforme des rythmes scolaires.

En cette rentrée, dans les Hauts-de-Seine aussi les conditions de travail et d'apprentissage seront dégradées. La réforme des rythmes, c'est le transfert d'une partie du temps passé à l'école à la charge des collectivités, ce qui provoque une inégalité des territoires en termes de moyens.

La réforme de l'éducation prioritaire procède du tour de vis : faute de moyens alloués (350 millions d'euros, et encore, par redéploiement !), le ministère propose ses recettes habituelles (école du socle, management, contractualisation des moyens).

Le journal officiel du 23 août publie les deux décrets concernant le temps de service des professeures de lycée et collège d'une part, et des PLP et PEGC d'autre part. Ces décrets prévoient l'application stricte des projets ministériels qui avaient été présentés au comité technique ministériel du

27 mars et qui avaient suscité un vote négatif de Sud Éducation.

En effet, non seulement ils ne prévoient pas la réduction du temps de travail que nous revendiquons, mais ils imposent l'obligation et l'annualisation d'un certain nombre d'activités (réunions, concertations, suivi des élèves...) qui jusqu'alors relevaient du volontariat.

Dans les universités, le gouvernement peine à imposer les regroupements d'établissements qui sont prévus par la loi Fioraso, et qui ne visent qu'à créer des mastodontes universitaires à moindre coût au détriment des personnels et des étudiants. Pendant ce temps, il y a toujours plus de précaires parmi les personnels. Réformes iniques, refondation bidon !

Le gouvernement amuse les médias et étale ses divisions en annonçant sa démission, montrant bien que ses politiques contre les salariées ne sont pas tenables. Nous savons que le remplacement des personnes ne changera rien aux attaques portées. Elles seront même plus claires et sans doute plus dures dans le domaine économique et social l'essentiel où le gouvernement Valls 2 assume sans complexe sa ligne "sociallibérale". À l'éducation nationale, la nomination de Najat Vallaud-Belkacem doit surtout être comprise comme la promotion d'une fidèle de Hollande et, alliée au maintien de Geneviève Fioraso à l'enseignement supérieur, est surtout une promesse de continuité.

Nous, nous n'avons pas de doute, pas d'hésitation. Nous voulons des moyens pour l'éducation, travailler dans de bonnes conditions, une société égalitaire et coopérative. Organisons nous pour reprendre l'offensive !